

**Label**  
Argent 2019-2020



**COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**  
Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

## **Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2019**

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, JL Goyot, C. Guiot, H. Toggwiler

Pouvoir(s) adressé(s) au Club : A. Chapart, L. Chapart, G. Guiot, A. Legris, M-J. Pimpim

Membre(s) excusé(s) : M. Nys – P. Guillier

Membre(s) absent(s) :

Début de séance : **17h05**

### **Ordre du jour :**

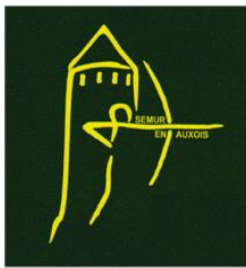
- 1\* Validation du précédent compte-rendu
- 2\* Démission de Philippe Guillier, Trésorier du club
- 3\* Demande de participation au Téléthon
- 4\* Participation du Club à « Octobre Rose »
- 5\* Arbitres
- 6\* Bilan de la compétition du 20 octobre
- 7\* Projet « Solstice été »
- 8\* Comice Agricole
- 9\* Travaux
- 10\* Subventions
- 11\* Nouvelles labellisations pour la saison 2020
- 12\* Objectifs du club en cours
- 13\* Pérennisation du club et continuité
- 14\* Questions diverses

Fin de séance : **18h35**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations  
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

**N° SIRET 494826290 00020**

**Courriel : [cie.archers.auxois@gmail.com](mailto:cie.archers.auxois@gmail.com) Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>**



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **1\* Validation du précédent compte-rendu**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 13 septembre 2019 n'ayant fait l'objet d'aucun rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire

### **2\* Démission de Philippe Guillier, Trésorier du club**

- Les membres du Bureau se sont réunis le 27 octobre 2019. Le Bureau a entériné les démissions, pour raisons personnelles, de Philippe Guillier Trésorier et de Marie-Jeanne Pimpim Trésorier Adjoint.
- Lors de la réunion du Bureau la candidature de Marianne Nys-Debrot, membre du Conseil, a été acceptée au poste de Trésorier, ce afin que le Club puisse continuer en attendant de trouver et former un remplaçant. Cette candidature est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.  
VOTE : Contre = 0 – Abstention = 1 – Pour = 10. Marianne est élue Trésorier, un grand MERCI à elle. → Gilles rédigera le CERFA modificatif à adresser en Sous-Préfecture et affichera le nouvel organigramme.
- Les mots de passe au logiciel de comptabilité « CASICO » ainsi que l'accès sécurisé aux comptes du Crédit Mutuel ont été modifiés le 29 octobre. Un rendez-vous avec la Banque, le Président et le nouveau Trésorier est prévu le 26 novembre à 10h00.
- Y a-t-il un volontaire pour assurer le poste de Trésorier Adjoint ? À ce jour Non.

### **3\* Demande de participation au Téléthon**

- Une demande de l'Association du Quartier Champlon, nous a été faite, pour que nous animions, comme pour les marchés nocturnes le samedi 7 décembre après-midi un stand de tir à l'arc à côté de la collégiale. GB → Appel à candidatures.
- Si, en continu, 3 archers confirmés peuvent assurer la tenue du stand nous répondrons favorablement. Les gains obtenus seront reversés intégralement au Téléthon.

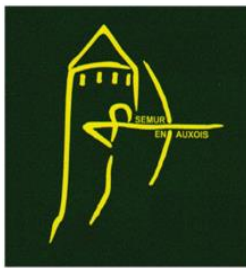
### **4\* Participation du Club à « Octobre Rose »**

- Comptablement, le Club aura participé pour 193€. 93€ au titre de la compétition, reversés à l'association « Cancer du sein » et 100€ par l'achat des badges FFH.
- L'opération « Moustache » contre le cancer de la prostate est abandonnée, car nous n'avons pas de manifestation support.

### **5\* Arbitres**

- La formation de nos arbitres continue. Le samedi 26/10 ils participaient à l'arbitrage de la compétition de Marsannay la Côte.
- Présentation de 2 archers du club pour l'examen QCM du 17 novembre à Saint Apollinaire. Si obtention, la formation se poursuivra et sera validée par un deuxième examen spécifique au mois de mai 2020
- Le CA renouvelle ses encouragements à nos deux archers en cours de formation.

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2019**



**Label**  
Argent 2019-2020



**COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

#### 6\* Bilan de la compétition du 20 octobre

- Arbitres : cette année nous avons dû défrayer un arbitre à hauteur de 47€. Nous essaierons d'être plus réactifs lors de la prochaine compétition.
- Blasons : Jean Louis a refait le compte des blasons restants.
- Buvette : Merci aux bénévoles qui ont approvisionné, apporté gâteaux et confiseries et assuré la tenue tout au long de la journée. Malgré les déboires de la location du matériel, la vente de « hot dog » est une idée à renouveler.
- Matériel à acheter pour la prochaine compétition : RAS
- Merci aux archers qui ont préparé, nettoyé et installé la salle pour la compétition puis remis en place celle-ci pour les cours.
- La compétition a rapporté, entre greffe et buvette, 367,27€

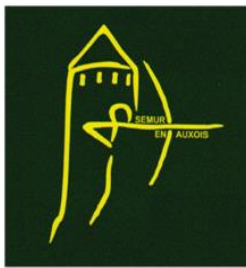
#### 7\* Projet « Solstice été »

- Lors du dernier CA le projet avait été présenté par Marianne et les membres du CA ont reçu par mail le 14/09 un premier jet des éléments du projet afin de réfléchir sur la suite à donner à celui-ci ? Le but : lancer un jeu de compétitions de tir à l'arc du lever au coucher du soleil pour le solstice d'été. Quelques retours :
  - o Cette manifestation pourrait s'inscrire pour tout ou partie dans une logique de compétitions FFTA. (Exemple : 2 tirs le matin TAE international, 2 tirs TAE national l'après-midi et un concours amical par équipe en soirée → faisabilité à valider avec CD21 et CRBFC)
  - o Une logistique conséquente est à assurer (outre celle habituelle des compétitions, tentes, restauration, sécurité, récompenses ...) → impérativement trouver l'aide de sponsors
  - o Une compétition en extérieur étant déjà programmée pour le 7 juin 2020, la date du 20 juin 2021 serait plus appropriée. Attention cela sera de la responsabilité du futur Conseil d'Administration → Impératif de trouver un Chef de Projet Archer et des archers qui puissent prendre en charge la réalisation de celui-ci jusqu'à la date retenue.
  - o Des idées sont lancées pour, en plus, animer cette journée ; bourse au matériel d'archerie, présentation et vente de produits locaux, démonstrations de tirs particuliers, journée porte ouverte pour découvrir le tir à l'arc, ....
- **Archers** si vous êtes intéressés par la réalisation de ce projet (le premier en France de ce type) faites-vous connaître auprès de Marianne Nys.

#### 8\* Comice Agricole

- Du mercredi 6 au 20 novembre 2019, la salle de tir est investie par le Comice Agricole. Nous avons pu bénéficier d'une dérogation pour rendre la salle le 10, ce qui a permis aux archers de s'entraîner le samedi.
- La date de récupération de la salle vous sera communiquée par Email.

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2019**



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **9\* Travaux**

- Salle : Absence de nouvelles sur l'avancement du projet. Demande de subvention en cours.
- Abri extérieur : l'IME confirme que l'abri est prêt. → Alain et Hervé ont rendez-vous mardi 12 novembre à 11 h00 pour le constater avant démontage de celui-ci pour livraison. Restera à poser toiture et roues de déplacement.
- Tables extérieures livrées : Comme promis prévoir Inauguration avec Rotary et la section Vélos → Hervé

### **10\* Subventions**

- Subvention FDVA (1500€ sur base de facture IME) Aux dernières nouvelles le versement sera réalisé d'ici à fin novembre
- Le Président souhaite créer une commission « subvention » pour permettre de finaliser et remplir les dossiers et fera appel à candidatures.

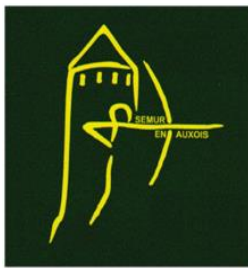
### **11\* Nouvelles labellisations pour la saison 2020**

- Suite à la réunion à Dijon du 19 /09, le dossier de demande de labellisation a fortement changé, obligeant les Clubs à définir des objectifs à atteindre, de décrire comment les réaliser et de mesurer les résultats obtenus.
- Pour ce faire la Commission Labels souhaite organiser prochainement une réunion de « remue-méninges » avec les → Entraîneurs, Assistants Entraîneurs et 3/4 Archers du Club
- → Archers nous recherchons des participants pour réfléchir sur le sujet lors cette réunion qui sera fixée selon le calendrier de chacun.

### **12\* Objectifs du club en cours**

- Protection des cibles extérieures. Le projet de Jean Louis a été réalisé, Merci et Bravo à lui, aidé de Fabien. Par mesure de précaution on couvrira également les 2 tables.
- Projet d'orientation financière du club pour la fin de l'année 2019
  - Achat de roues et de matériel pour terminer l'abri extérieur. Attention à la qualité des 4/5 roues nécessaires. (Ex : 205€ HT la roue gonflée) Voir avec → Alain pour récupérer des moyeux et utiliser les pneus qui nous ont été donnés ou récupérer des roues de voitures en casse ou ?
  - Selon prochain point comptable (voir § 2) possibilité de provisionner pour 2020 un projet d'amélioration de la salle. (Filets à remplacer, compléments de signalétique et décoration...)
- Projets à financer pour la saison 2020.
  - Achat de cibles vertes
  - Achat d'arcs de compétition pour prêt
  - Autre table ou abri extérieur

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2019**



**Label**  
Argent 2019-2020



## COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- **Projet 2024** : Hervé fait part d'une idée. En 2024 auront lieu les JO et JO Para-Olympiques à Paris. Certaines petites équipes de tir à l'arc « Para Olympique » (2 à 4 archers) d'autres pays viennent s'acclimater généralement une semaine avant le début des Jeux. Ils cherchent pour cela des points d'accueil. Forfaitairement les Fédérations des pays règlent pour les athlètes et leurs coachs les besoins (accès au pas de tir, hébergement, repas, kinés, moyens de déplacement, distractions ...)
  - o Nous disposons de la structure extérieure à mettre à disposition la dernière semaine d'août, ce qui ne gêne en rien nos archers.
  - o Pourquoi ne pas envisager des partenariats avec par exemples : l'OMS pour les minibus, le VVF et ou chambres d'hôtes pour l'hébergement, Hervé de par ses connaissances trouverait les Kinés, faire découvrir nos spécialités régionales devrait pouvoir se concrétiser et en ce qui concerne aides sur le pas de tir et distractions les archers du club seraient bien sûr sollicités.

Les membres présents du CA trouvent, à l'unanimité, cette idée super, et ce pour différentes raisons, entre-autres : relations humaines, connaissances des us et coutumes d'autres pays, façons de s'entraîner au tir à l'arc différentes, outil de communication pour la promotion du Club, voire légères retombées financières ... A suivre → Hervé

### 13\* Pérennisation du club et continuité

Lors du dernier Conseil, aux vues des difficultés grandissantes à obtenir des subventions, la question de la pérennisation financière du Club était posée.

- Le prix de la licence de notre Club fait partie des plus bas de la Région (tarifs des autres clubs consultés par Grégoire : Jeunes entre 70 et 90€ - Archers sans compétition entre 78 et 90€ - Seniors compétiteurs entre 105 et 115€).  
Nous constatons une disparité de la part Club dans les différentes licences du Club. Le CA valide le fait de lisser la part club. → Gilles établira le nombre moyen d'archers par catégorie pour connaître l'impact de ce lissage. → Décision au prochain CA avant AG.
- Doit-on fixer un seuil du nombre d'archers à ne pas dépasser comme dans certains Club. D'une façon globale cela ne promeut pas ce sport.
- Trouver des sponsors semble une évidence. Oui mais pour cela il faut une force de « recherches et développement » qui puisse avoir le temps de démarcher systématiquement (exemples en cours ; Téléphones stores, Biscuits Mistral, Intermarché ...)  
Idées :
  - o Regrouper les forces dans une seule commissions (Subventions + Mécénat Sponsors)
  - o Inciter les archers à trouver des sponsors en offrant une réduction sur le prix de la licence au prorata du contrat de sponsoring signé ...

### 14\* Questions diverses

- Point d'avancement sur les actions décidées dans les précédents CA → Gilles
- Cotisation Comité Régional Handisport BFC - date limite du dispositif RBST → Hervé
- 23/11/19 Réunion Maison des Associations - Calendrier des manifestations → Greg

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2019**